



J'aime mon club - J'aide mon Club

Villemomble le 12 mai 2021

Bonjour,

La crise sanitaire que nous connaissons depuis mars 2020 a eu un impact sans précédent sur la vie de notre club. Jamais depuis la création de notre section gymnastique nous n'avons eu autant besoin d'entraide et de solidarité pour préserver notre Club, ses valeurs, ses membres et ses projets sportifs.

Cette saison bien que particulière a été riche en projets pour permettre à vos enfants de poursuivre leur pratique sportive. Ainsi, nos bénévoles, nos employés et entraîneurs sont restés et restent encore très mobilisés et actifs pour poursuivre les entraînements et faire vivre notre passion pour la gymnastique.

Chaque jour encore, nous continuons de faire preuve de créativité et d'innovation pour apporter à nos membres des solutions pour continuer à pratiquer notre sport. Nous restons engagés pour garder du lien, adapter nos plannings, permettre au plus grand nombre de poursuivre une activité physique, garder nos gymnastes investis dans nos différents projets sportifs et viser toujours plus loin, toujours plus haut.

Pour permettre l'accueil de vos enfants, notre Club a dû faire face à de nombreuses dépenses en produits d'hygiène et d'entretien. Nous avons également investi dans du matériel de protection très coûteux comme des bâches de protection pour le praticable et les poutres alors même que le nombre de licenciés a chuté de près de 40 %, diminuant d'autant nos recettes.

Malgré tout, nous sommes conscients des difficultés que certains d'entre vous expriment, et nous vous proposons aujourd'hui des solutions compatibles avec les finances du Club :

- Soit bénéficier d'un remboursement de 10 % de la cotisation versée après déduction de la licence/assurance, (d'un montant total de 40 €), des éventuels bons CAF **(1)** et aide de votre Comité d'entreprise.
- Soit transformer ce remboursement en don à notre Club et bénéficier alors d'une déduction fiscale à hauteur de 66% sur votre impôt sur le revenu. Dans ce cas le montant pris en compte pour le don sera celui de la cotisation versée déduction faite du montant de la licence/assurance, des éventuels bons CAF **(2)** et aide de votre Comité d'entreprise.

Plus que jamais, le Club a besoin de votre générosité, car sans vous rien ne sera possible. Vos dons nous permettront de poursuivre les nouveaux projets du Club : création et développement de nouvelles activités (Parkour Loisirs à venir, Team GYM mis en place dès cette année), de proposer des tarifs préférentiels pour la prochaine saison, et contribuerons ainsi à l'équilibre financier de votre Club...

Nous comptons sur votre générosité, sous forme de don, qui vous permettra de bénéficier d'une réduction fiscale plus avantageuse qu'un remboursement en direct de 10%.

Nous vous en remercions et prenez soin de vous.



Villencombe Gymnastique

**En toute
Transparence !**

- (1) Je choisis le remboursement de ma cotisation à hauteur de 10 %, déduction faite de la licence/ assurance (40€) et de l'éventuel bon CAF (110 €). Ce remboursement vous sera remis par chèque courant juin lors des permanences fixées au gymnase Robert Hébert (2 rue du Bois Rousselet, 93250 Villencombe).

Exemples	Montant de la Cotisation Payée	Montant de la cotisation pris en compte après déduction de la licence (40 €) et du bon CAF (110 €)*	Montant qui me sera remboursé correspondant à 10 %
Sans bon CAF	200 €	160 €	16 €
	250 €	210 €	21 €
	300 €	260 €	26 €
Avec Bon CAF	200 €	50 €	5 €
	250 €	100 €	10 €
	300 €	150 €	15 €

* Si vous bénéficiez d'une aide de votre comité d'entreprise, vous devez également la déduire de ce montant.

- (2) Je choisis de transformer le remboursement en don à mon Club. Je bénéficie alors d'un droit à 66 % de déduction fiscale sur mon impôt sur le revenu. Un reçu fiscal vous sera remis courant juin (à retirer lors des permanences fixées au gymnase Robert Hébert (2 rue du Bois Rousselet 93250 Villencombe).

Exemples	Montant de la Cotisation Payée	Montant de la cotisation pris en compte pour le don après déduction de la licence (40 €) et du bon CAF (110 €) *	Montant Déduction fiscale correspondant à 66 %
Sans bon CAF	200 €	160 €	105,60 €
	250 €	210 €	138,60 €
	300 €	260 €	171,60 €
Avec Bon CAF	200 €	50 €	33,00 €
	250 €	100 €	66,00 €
	300 €	150 €	99,00 €

* Si vous bénéficiez d'une aide de votre comité d'entreprise, vous devez également la déduire de ce montant.

Nous vous invitons à vous positionner dès à présent sur votre choix, en complétant le questionnaire ci-joint, puis nous le renvoyer, après l'Assemblée Générale du 20 mai prochain, à l'adresse suivante : vsgymnastique@gmail.com

Marine Boyer
Présidente VS GYM
et toute son équipe

Questionnaire à compléter et à renvoyer après l'Assemblée Générale du 20 mai prochain, à l'adresse suivante :
vsgymnastique@gmail.com

Nom et Prénom du ou des enfants licenciés :

.....
.....
.....

- Je souhaite être remboursé à hauteur de 10 % de la cotisation payée déduction faite de la licence/assurance 40 € et :

- Du ou des bons CAF dont vous auriez bénéficié : €
(Préciser le montant si vous êtes concerné)
- Aide de votre CE dont vous auriez bénéficié : €
(Préciser le montant si vous êtes concerné)

- Je souhaite faire un don au Club et bénéficier d'une déduction fiscale de 66 % du montant de la cotisation payée déduction faite de la licence/assurance 40 € et :

- Du ou des bons CAF dont vous auriez bénéficié : €
(Préciser le montant si vous êtes concerné)
- Aide de votre CE dont vous auriez bénéficié : €
(Préciser le montant si vous êtes concerné)

Merci de nous préciser le Nom et Prénom à mentionner sur le reçu fiscal :

.....

Date et Signature :